

04

Une humanité de proximité et d'intimité, dans la durée

Autour d'une personne peuvent intervenir une famille, plusieurs professionnels, des services, un établissement et un mandataire judiciaire. Cette présence nombreuse peut donner le sentiment qu'elle est bien entourée. Pourtant, être entouré d'intervenants ne signifie pas nécessairement être entouré humainement.

La question est d'une autre nature : qui connaît réellement cette personne ? Qui comprend ses manières de s'exprimer ? Qui sait ce qui compte pour elle ? Qui lui accorde du temps et de l'attention ? Qui la défend ? Qui s'occupe activement et durablement de sa situation ? Qui continuera à le faire lorsque les professionnels, les services, les lieux de vie ou les mesures de protection changeront ?

C'est cette réalité humaine, encore peu regardée dans son ensemble, que DEDIÏ appelle l'humanité de proximité et d'intimité.

La proximité physique ne suffit pas

Une personne peut être accompagnée quotidiennement et demeurer humainement seule. Les professionnels qui l'entourent peuvent être attentifs, compétents et

bienveillants, tout en ne connaissant qu'une partie de sa vie, dans le cadre et pendant le temps de leur intervention.

À l'inverse, une personne physiquement éloignée peut connaître profondément son histoire, comprendre ses silences, percevoir ses inquiétudes et continuer à se préoccuper de ce qui lui arrive.

La proximité dont il est question n'est donc pas seulement géographique. Elle est faite de connaissance, de confiance, d'attention, d'engagement et de continuité. Elle entre dans l'intimité de l'existence sans prendre possession de cette intimité.

Cette humanité traverse les lieux et les organisations. Elle appartient à la vie relationnelle de la personne, partout où elle est et partout où elle sera.

Regarder depuis la personne

Les institutions connaissent naturellement les personnes qui interviennent au titre de leurs propres services. Elles savent qui accompagne, qui soigne, qui coordonne, qui dirige et qui protège. Elles connaissent beaucoup moins ceux qui comptent dans la vie de la personne en dehors de leur champ de vision.

Faire apparaître l'humanité de proximité demande donc un pas de côté : sortir de l'organigramme des offres et regarder la situation depuis la personne.

Il ne suffit pas de demander les coordonnées de la famille ou d'établir une liste de contacts. Il faut comprendre la réalité des relations. Qui est véritablement présent ? Qui tient à la

personne ? Qui fait quoi ? Sur qui repose aujourd'hui l'essentiel ? Quels rôles ne sont tenus par personne ? Qui s'épuise ? Quels liens sont fragiles ? Que se passera-t-il si un parent vieillit, si un ami s'éloigne ou si un professionnel quitte son poste ?

Cette observation doit se faire avec la personne, selon ses possibilités d'expression, dans le respect de ses choix et de son intimité. Elle doit aussi associer ceux qui la connaissent suffisamment pour aider à comprendre ce qu'elle vit, ce qu'elle accepte et ce qu'elle refuse.

Le cercle de personnes de confiance

Le cercle de personnes de confiance donne une forme reconnaissable à cette humanité de proximité et d'intimité. Il rassemble des personnes physiques choisies ou acceptées par la personne, qui comptent pour elle et qui peuvent contribuer, chacune à sa manière, à la continuité de sa vie.

Des parents, des proches, des amis, des voisins, des bénévoles ou des professionnels peuvent en faire partie. Un professionnel y entre comme personne physique lorsqu'une relation réelle de confiance s'est construite. Le service, l'association ou l'institution auquel il appartient ne devient pas pour autant membre ni propriétaire du cercle.

Le cercle n'est pas une réunion permanente, un nouveau service ou une équipe supplémentaire. Il est le petit toit humain de la personne : un ensemble de relations libres, vivantes et révisables. La personne doit pouvoir accueillir une nouvelle présence, prendre de la distance, refuser une relation ou faire évoluer son cercle.

Les institutions peuvent reconnaître ce cercle, coopérer avec lui et le soutenir. Elles ne peuvent ni le composer à leur convenance, ni l'intégrer sous leur autorité, ni se substituer à lui.

Voir les rôles tenus, manquants ou fragiles

Les cinq rôles repérés par DEDIÇI permettent d'observer la situation sans réduire les personnes à leur statut.

Le premier rôle est celui de la personne impliquée elle-même, à laquelle il faut accorder le temps, l'attention et les moyens nécessaires pour essayer de comprendre ce qu'elle vit, pense, veut ou refuse.

Le rôle de défense et de protection consiste à se tenir du côté de la personne, partout où elle est et jusqu'au bout, notamment lorsque sa parole n'est pas entendue ou que ses intérêts sont menacés.

Le rôle qui consiste à s'occuper activement et durablement de sa situation permet de rechercher avec elle les réponses nécessaires, de relier ce qui se passe dans les différents lieux et de ne pas abandonner les démarches au premier obstacle.

Les compensations, les aides, les soins et les accompagnements apportent les réponses concrètes dont la personne a besoin. Et c'est la personne aidée qui les évalue.

Les personnes morales, les institutions et les cadres juridiques soutiennent l'ensemble des personnes physiques qui tiennent les rôles précédents et leur donnent les moyens d'agir.

Ces rôles ne sont pas des catégories fixes de personnes. Une même personne peut en tenir plusieurs et plusieurs personnes peuvent partager un même rôle. L'essentiel est de voir lesquels sont effectivement tenus, lesquels reposent sur une seule personne et lesquels demeurent absents.

Cette lecture fait apparaître ce que l'addition des prestations ne montre pas : une personne peut recevoir de nombreuses aides et rester sans défenseur, sans personne chargée de s'occuper durablement de sa situation ou sans espace humain où son projet de vie puisse continuer à se réfléchir.

La continuité n'est pas figée

Une humanité durable ne repose pas sur l'idée que les mêmes personnes resteront toujours présentes. Les relations évoluent. Les parents vieillissent, les proches peuvent s'éloigner, les professionnels changent de poste et certains engagements deviennent trop lourds.

La continuité se construit par des relais. De nouvelles personnes doivent pouvoir rencontrer la personne, apprendre à la connaître et s'engager progressivement auprès d'elle avant qu'une rupture ne survienne.

Une mémoire peut également être transmise : ce que la personne aime, ses façons de communiquer, les expériences vécues, les choix essayés, les inquiétudes repérées. Cette mémoire doit rester vivante et révisable. Elle aide à comprendre la personne sans l'enfermer dans l'image que d'autres ont construite d'elle.

Préparer la durée, c'est faire en sorte que quelqu'un soit encore là demain, même si ce n'est plus exactement la même personne qu'aujourd'hui.

Soutenir et veiller sans tenir

Les institutions peuvent rendre cette continuité possible. Elles peuvent donner du temps aux rencontres, faciliter les déplacements, reconnaître les engagements, soulager ceux qui s'épuisent, favoriser de nouvelles présences et préparer les relais.

Elles doivent également veiller à la qualité des relations. La proximité et la confiance n'excluent ni l'erreur, ni le conflit, ni l'emprise. La pluralité des regards, la possibilité d'entendre séparément la personne, l'attention portée à ses refus et l'existence d'appuis extérieurs permettent de mieux protéger sa liberté.

Soutenir l'humanité de proximité ne consiste donc ni à idéaliser l'entourage, ni à lui abandonner toute responsabilité. Il s'agit de regarder continuellement ce qui se passe, de défendre les liens bienveillants, d'entendre les alertes et d'intervenir lorsqu'une relation devient maltraitante ou prend possession de la vie de la personne.

L'institution est pleinement engagée, mais elle reste à sa juste place. Elle soutient une humanité qui ne lui appartient pas.

Le déplacement attendu

La question n'est plus seulement : « Quels professionnels et quels services interviennent auprès de cette personne ? »

Elle devient : « De quelles personnes humaines peut-elle réellement se sentir proche et en confiance ? Qui la connaît, qui tient à elle, qui la défend et qui continuera à s'occuper de sa situation lorsque tout changera ? »

Une personne ne devrait jamais se retrouver humainement seule au milieu des réponses qui prétendent l'accompagner. Reconnaître son cercle de personnes de confiance et soutenir sa continuité, c'est donner une assise humaine durable à son autodétermination et à son projet de vie.

Soutenir sans tenir.

Documents associés à lire ou télécharger

Le petit toit et les grands toits

Le référentiel DEDIÇI, les cinq rôles et leur coopération.

Après nous

Une collection sur les présences, les relais et la continuité.

Le droit à une humanité de proximité

La proposition juridique et politique DEDIÇI et ses documents de référence.

Un cahier pour entrer dans le corpus DEDIÇI. Texte CC0.

Documents associés : droits propres. collections.dedici.org